

La guerre des hippodromes : Un combat dépassé

Vendredi 15 février 2019- N°245



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

A l'occasion de la présentation de la stratégie de réduction de l'offre du PMU pour 2019, Cyril Linette a évoqué le nombre d'hippodromes qui s'intègrent dans ses plans. Il n'en fallait pas plus pour que certains s'engouffrent dans la brèche et tentent de rouvrir le débat du nombre d'hippodromes utiles sur notre territoire.

Les hippodromes dans la stratégie du PMU

A plusieurs reprises, le Directeur Général du PMU a eu l'occasion de préciser son ressenti même si certains font mine de ne pas le comprendre. Dans l'esprit de Cyril Linette, le PMU doit pouvoir s'appuyer sur un nombre assez réduit de grands pôles pour développer sa politique commerciale et investir notamment en termes d'image. Il s'agit de définir quelques dizaines de fers de lance de l'action du GIE au plan national. Cela n'empêche pas pour autant l'abandon des hippodromes qui ne seraient pas retenus dans un tel cadre. D'ailleurs, les critères pour faire partie de cette *short list* de choc ne sont pas déterminés et seront difficiles à définir.

Les « grands » hippodromes de nos métropoles sont souvent ceux qui rassemblent proportionnellement le moins de spectateurs tandis que les « petits » hippodromes ruraux battent des records de fréquentation. C'est donc une chose que de vouloir sélectionner des hippodromes pour en faire des laboratoires de développement de la politique des paris hippiques et une autre que d'assoir la politique d'image, de conquête du public, de développement de la culture hippique au sein de nos territoires. Un Français sur deux réside dans une ville de moins de 10.000 habitants. Il faudrait être de bien mauvaise foi pour utiliser les arguments de la stratégie de reconquête du PMU pour ouvrir une nouvelle fois une « guerre des hippodromes » totalement dépassée.

Un débat contreproductif

Ceux qui voudraient purement et simplement rayer de la carte de France des hippodromes plusieurs dizaines d'entre eux au nom de plan d'économies, sacrifieraient le long terme. Comme la plupart s'accordent à reconnaître qu'on n'abandonnera pas les hippodromes situés dans les grandes villes, ils portent leurs regards sur les petits hippodromes ruraux. Ceux qui, précisément, coûtent peu à l'Institution et rapportent beaucoup en image (ils ont du public) et en poids politique. Je ne répéterai jamais assez que notre modèle est pyramidal. Nous avons besoin d'une multitude de petits propriétaires et d'éleveurs qui font vivre la France des courses et

permettent d'assurer un équilibre qui profite à tous. Beaucoup des vocations de propriétaires naissent sur les hippodromes ruraux. Beaucoup de vocations de bénévoles, piliers des courses, s'expriment sur ces petits hippodromes. Ces vocations doivent être considérées, confortées. Les ignorer ce serait briser un équilibre indispensable.

Enfin, en face d'un programme national Premium qui permet d'assurer la recette nous devons garantir l'existence d'un programme qui permet aux chevaux qui n'ont pas le niveau de ces courses de courir. Eliminer ces chevaux –et les propriétaires qui vont avec– serait suicidaire.

Lorsqu'un manager prend une décision délicate, il fait simplement la balance entre les avantages et les inconvénients des mesures envisagées. Les économies réalisées avec la fermeture des hippodromes ruraux ne pèsent pas lourds par rapport à la perte de substance, à la disparition progressive de la culture « courses » dans les régions, de la perte de convivialité qui résulteraient des « fêtes au village » que permettent beaucoup d'hippodromes visés par ceux qui veulent les faire disparaître.

Combien de fois ai-je entendu évoquer, par exemple, la nécessité de faire disparaître les hippodromes marins qui relèvent d'un folklore en effet si différent des courses à l'ambiance parfois un peu compassée de nos grands hippodromes ? Mais d'un folklore qui sert l'image festive des courses. D'un folklore qui sert l'image tout court. Tant que la sécurité des hommes et des chevaux est assurée, il faut maintenir cette présence, ces courses de chevaux sur tout le territoire.

Un atout dans le débat politique

Je me souviens de la formule de Jean-Luc Lagardère, mainte fois répétée, qui soulignait qu'un hippodrome c'est à la fois au moins un député et un sénateur qui doivent pouvoir devenir un avocat de notre cause. Le repli sur soi de la carte de France des hippodromes serait ainsi le meilleur moyen de perdre notre audience au sein du Parlement. Un Parlement qui –c'est d'actualité– vote la Loi de Finance et donc les règles qui déterminent l'équilibre budgétaire des courses.

Le régime fiscal et réglementaire qui est le nôtre et le fonctionnement d'économie administrée sous tutelle conjointe du ministre du budget et de celui de l'agriculture est lié aussi à aux missions de service public. Et au premier rang de ces missions, il y a à mon sens celles qui sont relatives à l'aménagement du territoire, à l'entretien de poumons verts, à la gestion de sites de loisirs et d'animation.

Enfin, puisqu'il est indispensable de s'exprimer d'une seule voix, Trot et Galop ensemble, il serait bon de regarder sur ce plan la stratégie du Trot largement fondée sur un ancrage fort dans les territoires. Ce débat est vital et structurant pour notre Institution et l'avenir des filières.

Ceux qui représentent les propriétaires, les éleveurs ou les provinces dans les Instances de France Galop devront préciser leurs positions lors des échéances électorales qui s'annoncent pour 2019. On ne peut pas tenir plusieurs discours contradictoires sur un sujet aussi essentiel !

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr.